

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-356 DU 4 SEPTEMBRE 1998

chargeant Monsieur John IGUE
Ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes
Entreprises de l'intérim de Maître Marie-Elise GBEDO
Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme
pour compter du 05 Septembre 1998

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi N° 0-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution du Bénin ;
Vu la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
Vu le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

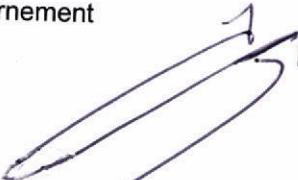
DECRETE :

Article 1er : Pour compter du 05 Septembre 1998, Monsieur John IGUE, Ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme pendant l'absence de Maître Marie-Elise GBEDO.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

FAIT A COTONOU, LE 4 SEPTEMBRE 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MCAT-MIPME - SGG 4
AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1